



UNITÉ 2 : ÉTAT DES EPI ET DU MATÉRIEL

Mis à jour 05/2025

Public ciblé

- Élagueurs débutants et peu expérimentés.

Prérequis

- Avoir suivi le Positionnement et les Unités 1 du PGTS
- Être munis de ses propres EPI en état et conformes à la réglementation.
- Ne pas présenter de difficultés majeures de compréhension du français à l'oral comme à l'écrit.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne :
 - Télécharger la fiche "candidature / positionnement" via le site internet
► www.campusverdazur.fr

Modalités de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur(s)

- M. Florian JOKERS / M. Clément FREDDI
Formateurs expérimentés & habilités

Validation des acquis

- Évaluation pratique faisant l'objet d'une délivrance d'attestation de compétence, preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise et par OCAPIAT pour les salariés

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Durée

- 2 jours soit 14h

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusverdazur.fr.

Tarif

- 350 €.

En adéquation avec l'arrêté du 4 août 2005, le décret du 10 octobre 2008 et la circulaire 2007-5018 du 27 juin 2007 ce module a pour but de répondre à l'obligation de formation relative à la prévention des risques de chutes liés aux travaux réalisés dans les arbres au moyen de cordes.

L'OBJECTIF

Connaître la réglementation et savoir choisir, utiliser, vérifier l'état, entretenir, maintenir et stocker ses EPI et son matériel, fournis par l'entreprise.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusverdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Connaitre la législation encadrant les travaux en hauteur :

- Respecter les obligations législatives et techniques ;
- Travailler dans le respect des normes de sécurité.

Savoir tenir un registre EPI :

- Identifier les normes selon le matériel vérifié ;
- Créer et tenir à jour un registre annuel ;
- Connaitre les rôles du vérificateur ;
- Connaitre les différentes dates de péremptions.

Savoir vérifier les EPI :

- Connaitre les différents pictogrammes et marquages ;
- Assimiler les différents points et méthodes de contrôle sur chaque élément ;
- Repérer les défauts ;
- Prendre une décision de mise au rebut ;
- Savoir assurer l'entretien, le stockage et le suivi des EPI.

Connaitre les bases sécuritaires de l'utilisation des outils de coupe :

- Savoir choisir ses outils en fonction des besoins ;
- Identifier les éléments de sécurité ;
- Savoir nettoyer en entretenir les outils ;
- Connaitre les gestes et postures avec une tronçonneuse et une élagueuse ;

Savoir affuter une tronçonneuse et élagueuse ;

- Identifier les défauts d'affutage ;
- Connaitre les différentes tailles de chaines et choisir les limes ;
- Connaitre les techniques d'affutages et les mettre en œuvre.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : en extérieur, applications pratiques, travail individuel, échanges pratiques, livret de formation sur clé USB.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude d'une grille d'évaluation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid auprès de l'entreprise afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 97%

Année 2023-2024

(Toutes formations "Travaux en hauteur" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

